



## Action DPC : Formation Continue



195 € TTC

Réf. DPC 98902425018



3 h



Effectif max. par session : 200



Session unique au  
Congrès ADF 2024 :

28/11/2024 – de 14h00 à 17h00

## PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des

**CHIRURGIENS-DENTISTES EXERÇANT EN FRANCE**

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

**OMNIPRATICIENS**

Aucun prérequis nécessaire

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Menée par des praticiens experts de l'antibiorésistance, cette formation vous permettra de :

- ✓ - Connaître les outils composant ce flux numérique.
- ✓ - Appréhender ses indications cliniques.
- ✓ - Connaître les intérêts de ce flux numérique et ses limites.

## RÉSUMÉ

Empreinte optique, radiographie 3D, planification implantaire, chirurgie guidée, prothèse CFAO... La dentisterie numérique est aujourd'hui une réalité. Le numérique impacte naturellement de plus en plus la prise en charge thérapeutique des patients à travers de nouveaux flux de travail et de nouveaux procédés dont les objectifs sont la simplification des procédures, l'optimisation des étapes cliniques et de laboratoire, et une plus grande prédictibilité des résultats.

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

**Introduction et présentation sur la plateforme formation**

**Questionnaire d'évaluation des acquis pré-formation** – via la plateforme de formation

**Présentation de la formation, des formateurs et des objectifs de la formation**  
**En présentiel**

**Partie 1 : La planification implantaire au service de la prothèse**

- Connaître les intérêts de ce flux numérique
- Connaître le positionnement tridimensionnel implantaire en corrélation avec le projet prothétique
- Faire évoluer sa pratique quotidienne

**Partie 2 : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse unitaire**

- Connaître les outils composant ce flux numérique.
- Connaître la notion de profil d'émergence
- Etablir un arbre décisionnel de choix de l'accastillage implantaire et de choix des matériaux

**Partie 3 : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire unitaire**

- Connaître le concept occlusal en prothèse implantaire unitaire
- Appréhender des cas cliniques illustrant ces notions

**Partie 4 : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse plurale ou complète**

- Appréhender la Planification implantaire plurale et l'arbre décisionnel concernant le choix prothétique
- Connaître les outils composant ce flux numérique
- Connaître les intérêts de ce flux numérique et ses limites.

**Partie 5 : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire plurale ou complète**

- Connaître le concept occlusal en prothèse implantaire plurale
- Appréhender des cas cliniques illustrant ces notions

**Conclusion en salle**

- Questions / réponses

**Questionnaire d'évaluation des acquis post-formation** – via la plateforme de formation

**Questionnaire de satisfaction**

Retours des participants sur la formation.

## SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Cas cliniques
- Diaporamas commentés
- Articles à lire et à télécharger
- 2 questionnaires d'évaluation des acquis
- Forum d'échange avec les formateurs

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



En tant qu'expert de l'implantologie, de la prothèse et de la dentisterie numérique. La formation aura pour Responsable Scientifique le **Dr Thomas Sastre**, fondateur du groupe Sens! groupe d'expert en dentisterie digitale.

Il sera accompagné de :

- **Dr Thierry Denis** : La planification implantaire au service de la prothèse
- **Dr Edouard Cristofari** : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse unitaire
- **Dr Jean-Philippe Ré** : Choix de l'occlusion en prothèse implantaire unitaire et Choix de l'occlusion en prothèse implantaire plurale ou complète
- **Dr Marc Baranes et Mr Romain Barret** : Empreinte numérique et mode d'assemblage en prothèse plurale ou complète :

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Avant et après la formation



La comparaison des résultats du questionnaire initial avec ceux du questionnaire final permet aux participants de mesurer l'acquisition de leurs nouvelles connaissances.

## MODALITÉS DE VALIDATION



**La formation est validée** lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.



**Les attestations de fin de formation** sont déposées, après clôture de la formation, dans les espaces formation ADFDPC des participants ayant terminé leur formation.

## MODALITÉS PRATIQUES



**Durée : 3 heures**

- 3 heures de formation à suivre en présentiel lors du Congrès annuel de l'ADF et à compléter avant la date de fin de session.

**FRAIS D'INSCRIPTION**

**195 €**



**Inscription**

en ligne uniquement  
sur [www.adfpdc.fr](http://www.adfpdc.fr)  
à partir du **03/06/2024**



**Accessibilité**

Vous avez des besoins spécifiques qui nécessitent une adaptation de nos services sur les plans pédagogiques, matériel, technique ou humain ? Nous vous invitons à contacter par mail notre service accessibilité [accessibilite@adf.asso.fr](mailto:accessibilite@adf.asso.fr)

**Contact**



[contact@adfpdc-formation.fr](mailto:contact@adfpdc-formation.fr)



01.58.22.17.20



## PRISE EN CHARGE



Les **CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX** (installés ou remplaçants thésés) et/ou **SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE** (métropole et DOM)

sont éligibles à une **prise en charge par l'ANDPC de 195 €** (versés à ADFDPC-Formation au titre des frais pédagogiques) lorsqu'ils remplissent les conditions suivantes :

- ✓ disposer du nombre d'heures nécessaires dans son forfait DPC (à consulter sur [agencedpc.fr](http://agencedpc.fr))
- ✓ être inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation.
- ✓ être inscrit à la formation auprès de l'ANDPC.
- ✓ suivre la formation dans son intégralité.
- ✓ remplir à l'issue de la formation l'attestation sur l'honneur de participation.

Après sa formation, le praticien **percevra une indemnisation de 135 € versée par l'ANDPC** sur son compte.



Pour les **SALARIÉS HOSPITALIERS**, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.